

ANNUAIRE

STATISTIQUE & ADMINISTRATIF

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE

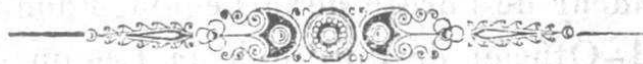
ET DU

DIOCÈSE DE BEAUVAIS,

Publié par ordre de M. le Préfet.

1859.

34.^e Année.



BEAUVAIS,

CHEZ ACHILLE DESJARDINS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE SAINT-JEAN.

JANVIER 1859.

LIANCOURT-SAINT-PIERRE, *Liancourt-en-Vexin*, *Liencourt*, *Lioncourt* (*Ledonis curia*), entre *Chaumont* et *Loconville* au nord, *Lierville* et *Lavilletterte* au midi, *Tourly* à l'est, *Boubiers* et *Reilly* à l'ouest.

Est assis sur la pente du plateau de calcaire grossier au midi.

Le territoire, dont le périmètre affecte une figure elliptique, s'étend sur ce plateau et sur les marais au nord que traversent parallèlement du sud-est au nord-ouest la rivière de Troëne et au-delà le canal de Marquemont.

Plusieurs sources prennent naissance sur la déclivité du coteau, et s'écoulent dans la rivière.

Le chef-lieu a plusieurs rues, dont la principale le parcourt dans sa plus grande longueur, et toutes, à l'exception de la plus petite, sont dans le sens de la pente.

Selon une tradition locale, le village s'étendait dans le bas; la chaussée Brunehaut, qui conduisait de Beauvais à Mantes, en le traversant, était alors très-fréquentée, et il y avait un hôtel à l'enseigne du Cygne, nom sous lequel on désigne un pré où il existait. Cette dernière circonstance, et quelques vestiges de constructions sur le point qu'on vient d'indiquer, justifieraient en partie la tradition.

Cet endroit est dominé au sud par la falaise connue sous le nom de Donjon. Une tradition rapporte aussi qu'il y avait là des travaux de défenses; mais on n'en voit aucunes traces.

Les Pellevé, d'une noble et ancienne famille de Normandie, ont possédé le domaine seigneurial de *Liancourt*. C'est le cardinal de ce nom, devenu fameux comme l'un des principaux chefs de la Ligue sous Henri III, qui avait commencé la construction du château resté inachevé, dont on voyait encore, il y a trente ans, le pavillon si remarquable par la richesse de son architecture, et sur l'emplacement duquel il existe aujourd'hui une maison bourgeoise.

En 1676, le domaine appartenait à la famille de Laroche-Guyon.

Puis il passa successivement dans plusieurs mains par l'effet d'aliénation.

En 1789, le comte de Gouy le détenait du chef de sa femme.

Et en 1830, le propriétaire le fit vendre en détail, en sorte que ce domaine ne subsiste plus.

Le seigneur avait haute et basse justice. C'est sous un orme,

à l'angle est du parc du château et près de la porte qui fermait de ce côté l'entrée du pays, que le bailli rendait la justice.

Il y avait à *Liancourt* deux paroisses, l'une sous l'invocation de Notre-Dame et l'autre sous celle de saint Pierre. Il paraît qu'il y avait aussi, en 1097, un monastère, car un historien (Levrier) rapporte qu'à cette époque, Guyard, fils de Dreux de Conflans-Sainte-Honorine, ayant exigé du monastère de *Liancourt* un cheval pour prix de la remise qu'il lui faisait d'un prétendu service féodal, il arriva que le cheval qui lui fut donné le blessait toutes les fois qu'il le montait; qu'ayant reconnu par là la volonté de Dieu qui le punissait de son injustice, il rendit le cheval sans ne plus rien exiger pour son prétendu droit.

L'église de Saint-Pierre avait été donnée, en 1660, par le comte de Meulan, à l'abbaye de Saint-Pierre près Chartres, qui y établit un prieuré, lequel dépendait en dernier lieu de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

L'église et le prieuré ont été aliénés en 1792. Il ne reste plus de l'église que la nef convertie en bâtiment rural, dont un contrefort et une fenêtre romane décèlent une construction qui remonte au quatorzième siècle.

Une loi du 4 mars 1791 avait réuni la paroisse de Saint-Pierre à celle de Notre-Dame.

Le patronage de cette dernière paroisse appartenait alternativement aux abbés du Bec-Helloin et de Coulons au pays chartrain.

Liancourt est aujourd'hui chef-lieu de succursale.

L'église de Notre-Dame, placée dans le bas et au nord-est du village, a été rétablie plusieurs fois en conservant ce qui restait; elle avait primitivement la forme d'une croix.

Le chœur, dont la voûte en hémicycle est en planche, reçoit le jour par deux fenêtres en plein-cintre, remaniées.

La tour, dont la construction remonte au onzième siècle, est centrale, quadrangulaire, et supporte, sous un toit en pavillon, des faisceaux de colonnettes entre et sur les angles, formant une claire-voie sous laquelle passe un cordon de dents de scie; elle est assise sur quatre grandes arcades ogivales soutenues par d'énormes piliers ou jambages couronnés de corniches à ornements géométriques ou chargés de têtes humaines et d'animaux.

Le latéral et le transept nord, voûtés avec nervures semi-anguleuses, et pendentifs aux points de croisement, sont éclairés par deux fenêtres à deux travées, arquées, avec rose.

A l'extrémité est du latéral est une petite fenêtre où l'on voyait encore, il y a 30 ans, la tête hérissée du cardinal de Pellevé, représentée sur l'un des carreaux de vitre.

Le transept méridional, percé de trois fenêtres en lancettes, est voûté en boudins séparés par un filet, croisés avec fleurons, dont les retombées s'appuient sur des colonnettes engagées à chapiteaux ornés de feuillages.

La nef a une façade en pignon donnant ouverture par une porte moderne substituée à une porte en lancette, et sept fenêtres de ce dernier style l'éclairent. Elle a trois travées que séparent des colonnettes engagées couronnées par des chapiteaux à feuilles recourbées; les voûtes sont à triples tores croisés avec fleurons.

A l'angle ouest est une tourelle contenant un escalier conduisant aux combles.

L'ornementation remarquable de cette église est due au goût de M. l'abbé Duval, desservant de la paroisse, et en grande partie aux sacrifices qu'il s'est imposés.

Le cimetière, clos de murs, est à côté de l'église, dont il n'est séparé que par la rue.

Le presbytère, la maison d'école des garçons et celle des filles s'en trouvent également rapprochés.

Au-dessous est une fontaine et dans le haut du village une belle mare pavée.

Il y a, en outre, à 400 mètres, au nord, un beau lavoir couvert.

La commune comprend quatre hameaux.

Celui des *Groux*, qui a sans doute reçu son nom de sa situation sur le plateau calcaire, est à l'est du chef-lieu; il compte 18 maisons.

Vaux dont le nom indique l'emplacement dans une vallée, celle de la Troëne, au-delà des *Groux*, lequel a 13 maisons. Ce hameau, dont les habitations diminuent depuis une trentaine d'années, finira par disparaître.

Il y a au point de croisement du chemin de *Vaux* avec celui de *Tourly* un terrain d'un à deux ares planté d'ormes, qu'on nomme la salle de *Vaux*. C'était là que le bailli tenait ses audiences, au nom du seigneur de *Lavilleterte*, dont la seigneurie s'étendait sur le hameau.

Le *Vivrai*, autre hameau, au bas du coteau calcaire, au nord-ouest de *Liancourt*, qui est composé de cinq habitations.

M. Antoine-Augustin Auger, député à la convention nationale, puis juge d'instruction à Beauvais, mort en 1836, est né dans ce hameau.

Il y avait entre le *Vivrai* et *Liancourt*, dans un petit bois, une

chapelle dédiée à saint Gilles, qui a été détruite, il y a soixante ans, après l'aliénation du bois comme bien national.

Launay, placé près du marais, dans une situation mal saine, au nord du chef-lieu, n'a plus que deux habitations au lieu de cinq ou six dont il était anciennement composé.

D'après une tradition locale, il y aurait eu à *Launay* un établissement religieux, et on y aurait vu une construction à jours pointus. On y remarque encore les restes d'une clôture en murs qui renfermait environ 1 hectare 50 ares, où une dépression étendue de terrain signalerait un ancien étang.

A quelques centaines de mètres de là, vers l'ouest, il existe dans un bois une source dite la fontaine Saint-Gilles, à laquelle on attribue la guérison de la fièvre.

La commune possède, outre le presbytère et les maisons d'école, 21 hectares 21 ares de marais, en cinq parties, 10 ares de bois, 3 hectares 85 ares de friches, et quelques parcelles de terrains vagues; elle a un revenu de 1,803 francs.

Il y a un bureau de bienfaisance.

On y trouve aussi une pompe à incendie.

On y exploite plusieurs carrières, ainsi qu'une tourbière.

La commune de *Liancourt*, en comprenant ses hameaux, est forte de 597 habitants; c'est une population exclusivement agricole, et il y a 194 maisons dont plus des deux tiers sont couvertes en tuile ou en ardoise.

Chaumont, dont elle est distante de 5 kilomètres, est son marché et son bureau de poste, et elle est à 3 myriamètres 3 kilomètres de Beauvais.

Le cadastre lui assigne en : Terres labourables, 892 hectares 96 ares. — Terrains plantés, maisons, 27 hectares 44 ares. — Prés et herbages, 49 hectares 63 ares. — Pâtures et marais, 115 hectares 37 ares. — Bois, 120 hectares 14 ares. — Friches et carrières, 16 hectares 40 ares. — Eaux et chemins, 24 hectares 64 ares. — Total : 1,246 hectares 58 ares.

Mais depuis l'établissement du cadastre, 19 hectares de bois ont été convertis en terres labourables, 5 de terre en pré et autant de friches en bois.

Les gisements dans ce territoire sont, à *Vaux*, sables et argiles à lignites. Au-dessus de *Liancourt* et des *Groux*, calcaire tendre, blanchâtre, paraissant à la surface du sol, dans la plaine, jusqu'à la rencontre des sables moyens dans lesquels se montrent des galets et des grès épars.

Partie inférieure du calcaire grossier visible à *Vaux*, com-

prenant un sable vert à fossiles au-dessous duquel sont des sables quartzeux.

Tourbe dans la vallée.

Le Vivrai et Les Groux sont très-riches en gisements fossiles.

On trouve, au bois de la Brosse, le *Festuca gigantea* qui y est abondant, les *Carex digitata*, *Digitalis lutea*, *Chlora perforata*, *Gentiana germanica*, *Lychnis sylvestris*, *Campanula trachelium*, *Libanotis montana*, *Polygala amarella*, *Orchis ustulata*, *Ophris aranifera*, *Limodorum abortivum*, *Euphorbia lathyris*, *Globularia vulgaris*, *Teucrium montanum*, *Stachis alpina*, *Melittis melissophyllum*, *Actæa spicata*; dans les marais et les tourbières, les espèces suivantes : *Ranunculus lingua*, la variété *Süifolium* du *Nasturtium officinale*, *Utricularia minor*, *Triglochin palustre*, *Potamogeton oblongum*, *Liparis Læselii*, *Spiranthes æstivalis*, *Parnassia palustris*, *Spergula nodosa*, *Cladium Mariscus*, *Scirpus compressus*, *Carex Mairii*; dans le sol calcaire, le *Bunium bulbocastanum* et le *Saponaria vaccaria*.